

Biosécurité en élevage de palmipèdes

Objectifs de la formation

Connaître et maîtriser les enjeux de la biosécurité en élevage avicole. Connaître les bases scientifiques et les caractéristiques du virus Influenza aviaire : conditions de résistance, de propagation, etc ... Être capable de concevoir et gérer un plan de

Déroulé

Présentation des différentes mesures prises par le gouvernement (arrêté biosécurité) et impact sur les exploitations. Les bases scientifiques et les caractéristiques du virus Influenza aviaire : conditions de résistance, de propagation, etc ... Conception du plan de biosécurité pour chaque participant et présentation des bonnes pratiques d'hygiène à mettre en œuvre.

Dates, lieux et intervenants

04 nov 2016 ADEAR DU GERS
09:30 - 17:30 (7hrs) 32000 AUCH

Maria Ruiz Bascaran

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 28/10/2016

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Tarif : 175 € par stagiaire qui sont pris intégralement en charge par le fond vivea pour les personnes éligibles (chefs d'exploitation, cotisants de solidarité et porteurs de projet).

Plus de renseignements

Charleyne Bartheuf
adear32@free.fr
ADEAR Gers
1 rue Dupont de l'Eure
32000 AUCH
Tel. 05.62.05.30.86